

L'essentiel

Au 1^{er} janvier 2006, le département compte 883 000 habitants, soit 30 300 de plus qu'en 1999. La moyenne d'âge des habitants du Finistère s'établit à 41,3 ans (Bretagne : 40,7 ans) pour une densité moyenne de 131 habitants au km². Avec une croissance annuelle de 0,5 %, entre 1999 et 2006, la population finistérienne progresse plus faiblement que celle des autres départements bretons. La part des 60 ans et plus dans la population totale a augmenté modérément (23,8 % en 1999, 24,2 % en 2006). Celle des personnes très âgées, 80 ans et plus, a crû plus fortement (4,1 % en 1999, 5,6 % en 2006). En prolongeant les tendances récentes à l'horizon 2030, le vieillissement de la population sera encore plus marqué, avec un tiers de personnes âgées d'au moins 60 ans.

Pertinence au regard du développement durable

Comprendre et prévoir les structures démographiques de demain est un élément essentiel à la réflexion de l'aménagement durable du territoire. En effet, les dynamiques démographiques, qu'elles soient naturelles ou migratoires, réorganisent et structurent les territoires à travers l'habitat, les déplacements, l'occupation des sols, l'offre de services et d'équipements...

Par ailleurs, le vieillissement de la population d'un territoire se répercute sur son économie et la structure de ses emplois. L'augmentation des emplois d'aide aux personnes âgées ou dans les structures d'accueil en est une traduction. À l'échelle nationale, le rapport entre la population de 60 ans et plus et la population active, celle de 20 à 59 ans, donne la mesure démographique de la dépendance économique. La solidarité générationnelle est aussi un des fondements du développement durable. Face au vieillissement de la population, satisfaire les besoins des générations présentes, en particulier ceux des personnes âgées, demande des adaptations. Certaines relèvent de décisions nationales, comme le financement des systèmes de santé publique et des régimes de retraite. D'autres dispositifs, comme le développement de services d'aide à domicile, l'allocation personnalisée d'autonomie, sont financés ou bien mis en place localement. Les évolutions démographiques à l'échelle départementale doivent donc être prises en compte.

Tour d'horizon

Une plus forte densité de population sur les communes littorales (214 habitants au km²). **voir fiche Occupation du sol*

L'habitat individuel est prédominant (72 % des logements principaux). **voir fiche Accès au logement des populations locales*

Des espérances de vie inférieures aux moyennes nationales. **voir fiche Santé*

Le vieillissement n'épargne aucune des régions françaises.

Une croissance modérée de la population soutenue par les migrations

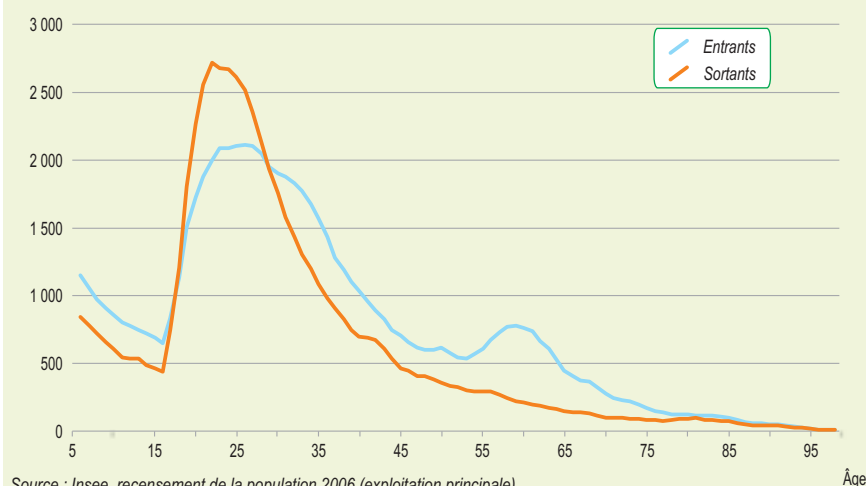
Le Finistère, qui compte 883 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, est le département breton le moins dynamique au niveau démographique. La croissance annuelle de la population finistérienne est de 0,5 % entre 1999 et 2006, contre 0,9 % en Bretagne. L'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de 1,7 enfant par femme dans les années 90 à 2 enfants par femme en 2006. Le taux de fécondité progresse comme en France, mais en raison de la structure plutôt âgée de la population finistérienne, l'excédent des naissances sur les décès (*solde naturel*) est faible : + 3 400 personnes entre 1999 et 2006. La croissance démographique est essentiellement soutenue par l'excédent des arrivées sur les départs. Le *solde migratoire apparent* entre 1999 et 2006 s'élève à 26 900 personnes. Le Pays de Cornouaille est le plus attractif avec un gain migratoire de 18 000 individus. Même si le nombre de migrations vers le Finistère est élevé, l'intensité est moindre que dans les autres

départements bretons. Sur cette même période, le taux de migration en moyenne annuelle est de + 0,4 %, alors qu'il est au moins égal à + 0,7 % dans chacun des trois autres départements. Les communes à proximité de

la mer, des espaces périurbains et des pôles urbains de Quimper et Brest connaissent des taux de croissance annuels de population parmi les plus élevés : Clohars-Fouesnant (+ 5,5 %), Tréméoc (+ 4,4 %), Fouesnant

Les jeunes adultes plus mobiles

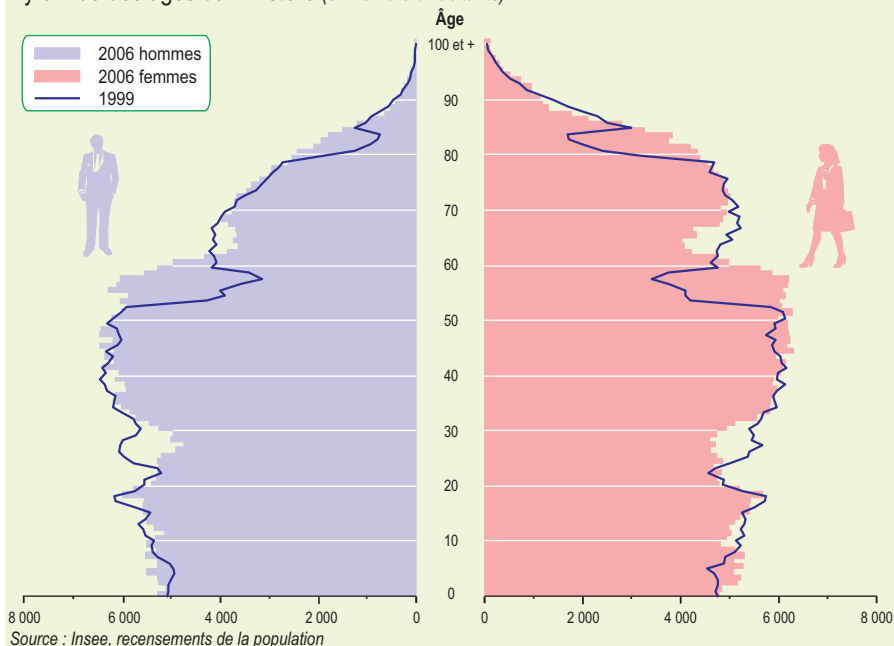
Échanges migratoires* par âge du Finistère avec les autres départements de France métropolitaine sur la période 2001-2006 (en nombre d'habitants)



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)
* voir définitions

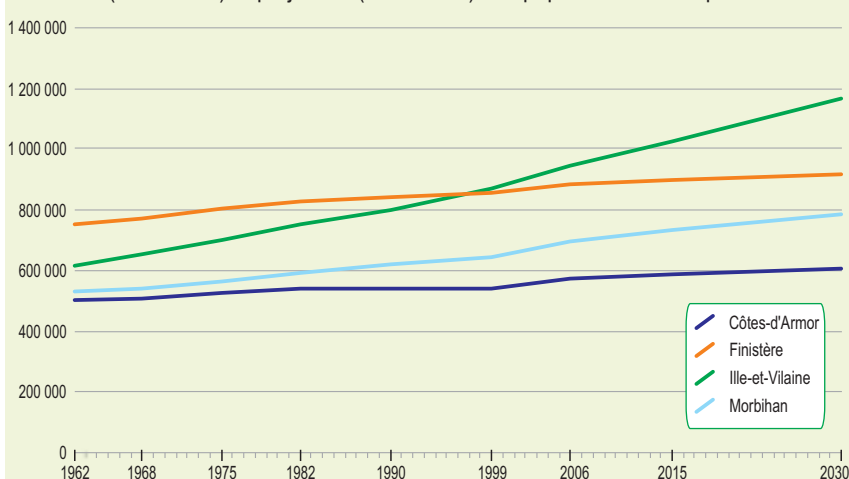
Une génération creuse remplacée par une génération plus fournie dans la tranche d'âge 50-60 ans

Pyramide des âges du Finistère (en nombre d'habitants)



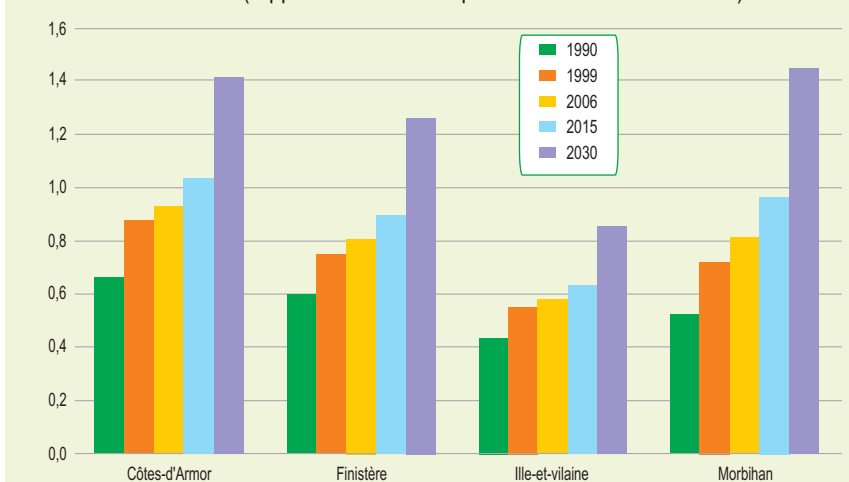
Faible croissance démographique dans le Finistère

Évolution (1962-2006) et projection (2015-2030) des populations des départements bretons



Le vieillissement démographique s'accélérerait après 2015

Indice de vieillissement (rapport des 65 ans et plus sur les moins de 20 ans)



(+ 2,7 %), Plouarzel (+ 3,8 %), Plougonvelin (+ 3 %). La croissance de ces communes s'appuie sur des migrations majoritairement infradépartementales.

Parallèlement, le département attire surtout des actifs plutôt jeunes. Parmi les adultes arrivés dans le Finistère, 2 sur 3 ont moins de 40 ans. Ces adultes sont souvent accompagnés d'enfants de moins de 15 ans. Ils sont aussi plus qualifiés. La proportion de cadres est deux fois plus élevée pour les arrivants que pour les actifs présents dans le département cinq ans auparavant. Le Finistère, et particulièrement son littoral, attire également les 55-64 ans à l'arrivée de la retraite. Les Finistériens se montrent attachés à leur département : 72 % des habitants du Finistère y sont nés. La proportion d'individus qui vivent dans leur département de naissance est de 65 % en Bretagne, et seulement de 53 % en France métropolitaine.

Alors que le nombre des jeunes Finistériens de moins de 20 ans avait reculé de 17 700 entre 1990 et 1999, il a progressé de 1 400 sur la période 1999-2006, avec l'arrivée de familles jeunes. Les intercommunalités du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays Fouesnantais et du Pays de Landerneau Daoulas sont les principales bénéficiaires en nombre d'arrivants. Celles du Pays Glazik, de la Région de Pleyben et de l'Aulne Maritime ont les taux de variation les plus élevés : autour de 2 % annuellement. À l'inverse, le nombre de moins de 20 ans a diminué dans Brest Métropole Océane et dans Quimper Communauté.

Avec 14 100 personnes supplémentaires de 80 ans ou plus, cette classe d'âge a augmenté de 40 % entre 1999 et 2006. Leur part dans la population totale est passée de 4,1 % en 1999 à 5,6 % en 2006. Elle symbolise les gains en espérance de vie. C'est aussi le résultat de l'arrivée à des âges élevés de générations nombreuses. La plus forte progression concerne la tranche d'âge 40-59 ans qui représente 28 % de la population, soit une augmentation de 2,7 points par rapport à 1999. Toutes ces personnes auront aussi plus de 60 ans dans deux décennies, ce qui aura des effets sur le rapport entre la population active et la population inactive.

Le vieillissement de la population devrait s'accélérer

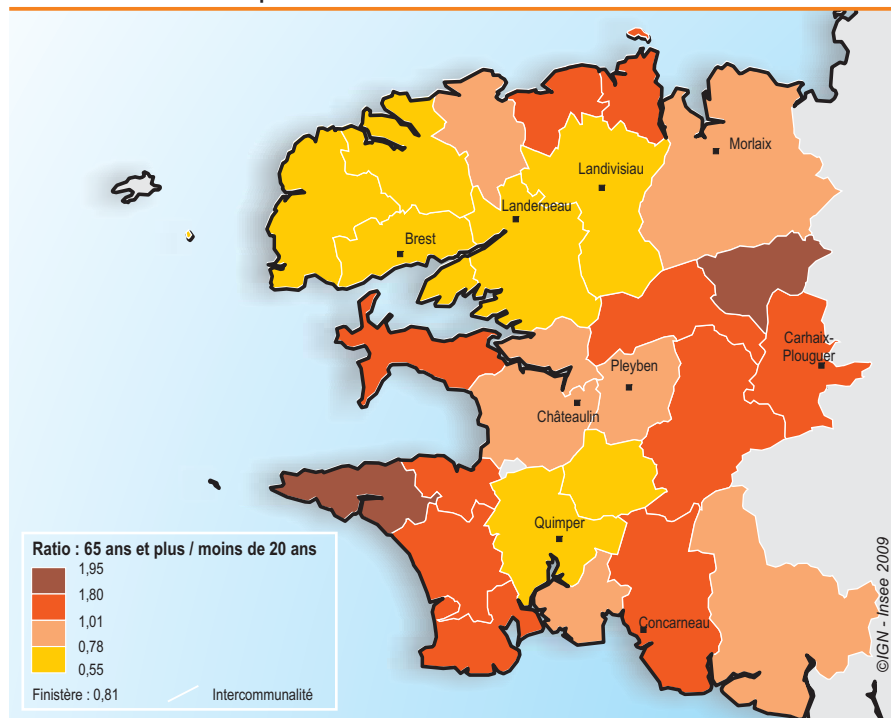
À l'horizon 2030, le vieillissement de la population devrait s'accélérer. Selon le scénario central des projections de population, le

département du Finistère compterait 918 000 personnes en 2030. Les personnes âgées de 60 ans et plus représenteraient le tiers de la population. La dépendance, plus fréquente à partir de 80 ans, devrait affecter un nombre fortement croissant de personnes âgées. Les personnes de 80 ans et plus seraient 70 000 en 2030, contre 50 000 aujourd'hui. Leur part représenterait 7,7 % de la population finistérienne, jusqu'à 10 % dans le Pays Centre-Ouest Bretagne.

Après 2015, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus rapporté à celui des moins de 20 ans devrait s'accroître. En 2030, il y aurait 130 personnes âgées pour 100 jeunes, contre 80 en 2006 et 90 en 2015. Le vieillissement démographique ne touche pas de manière égale tous les territoires. Aujourd'hui, il concerne plus particulièrement les intercommunalités du centre-Finistère. Ainsi, dans celle des Monts d'Arrée, il y a 2 fois plus de personnes âgées que de jeunes, 1 personne sur 8 a déjà 80 ans ou plus. Les intercommunalités du Poher, de Haute Cornouaille, du Yeun Ellez comptent, d'ores et déjà, plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Le vieillissement concerne également certaines intercommunalités côtières, en particulier celles du Cap Sizun, du Pays de Douarnenez et du Pays Bigouden Sud. A contrario, le vieillissement n'est pas marqué dans les communes en périphérie de Brest et de Landerneau où des familles avec enfants s'installent plus fréquemment.

Alors que la population des 60 ans et plus augmentera dans les décennies à venir, celle des actifs (âgés de 20 à 59 ans) est appelée à diminuer. Or, le principe de solidarité transgénérationnelle repose sur un nombre plus élevé d'actifs. En 2006, il y a 2,1 personnes âgées de 20 à 59 ans pour une personne âgée de 60 ans ou plus. C'est légèrement inférieur à la Bretagne (2,2), et nettement inférieur à l'Ille-et-Vilaine (2,8), mais toutefois supérieur aux Côtes-d'Armor (1,8). En 2030, il n'y aurait plus que 1,4 actif pour une personne âgée de 60 ans et plus. Entre 2006 et 2030, le Finistère gagnerait 90 000 personnes de 60 ans et plus et en perdrait 40 000 âgées de 20 à 59 ans.

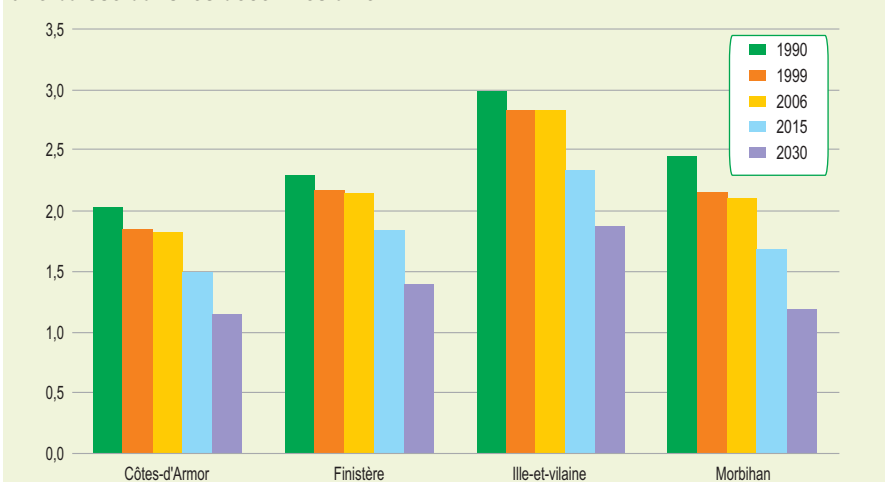
Indice de vieillissement par intercommunalité en 2006



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

Lecture : l'indice de vieillissement mesure le ratio entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et celui des moins de 20 ans. Cet indice est le plus faible dans l'intercommunalité du Pays de Landerneau Daoulas (0,55). Dans le Finistère, ce ratio est égal à 0,81.

Ratio de la population 20-59 ans sur la population de 60 ans et plus : une baisse dans les décennies à venir



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2006, scénario central des projections Omphale à l'horizon 2015-2030

Forces

- des Finistériens attachés à leur département ;
- un solde migratoire modéré et positif ;
- des migrations de jeunes familles vers le département.

Faiblesses

- un dynamisme démographique moindre du département et des territoires plus fragiles ;
- un accroissement de la part des plus de 60 ans dans les décennies à venir ;
- un entretien et une transmission des compétences entre générations à assurer ;
- un nombre croissant de personnes très âgées et une plus forte dépendance potentielle.

Définitions

Échanges migratoires :

- les **entrants** correspondent au nombre d'individus âgés de plus de 5 ans qui résident en 2006 dans le Finistère et qui résidaient 5 ans auparavant dans un autre département de France métropolitaine. (Ne sont pas comptés ici les entrants qui résidaient à l'étranger ou dans les dom-tom) ;
- les **sortants** correspondent au nombre d'individus âgés de plus de 5 ans qui résidaient 5 ans auparavant dans le Finistère, et qui, en 2006, résident dans un autre département de France métropolitaine. (Ne sont pas comptés ici les sortants qui résident à l'étranger ou dans les dom-tom).

Le **solde naturel** est égal à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès (issus de l'état civil).

Le **solde migratoire** d'un territoire est égal à la différence entre le nombre d'entrants dans le territoire et le nombre de sortants du territoire. Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population (mesuré par différence des populations entre deux recensements) et le solde naturel. Ce solde migratoire est **apparent**. En effet, il existe une marge d'incertitude qui s'y attache : imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolution de concepts de population et inégale qualité). Il apporte néanmoins une information appréciable sur la dynamique de population des territoires.

Méthodologie

Le **scénario central des projections Omphale de population** repose sur trois hypothèses :

- les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la mortalité poursuit sa baisse au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les comportements migratoires observés sur la période 1990-2005 sont maintenus sur toute la période de projection.

On parle de vieillissement démographique lorsque la proportion des personnes âgées augmente dans une population, et en contrepartie, celle des jeunes diminue. Ce phénomène est mesuré ici avec l'indice de vieillissement qui correspond au ratio entre le nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus et celui des moins de 20 ans.

Pour en savoir plus

- * Ville, mer, campagne : comment les nouveaux habitants dynamisent les différents territoires bretons / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 117 (2009, sept.). - P. 25-30. - Accessible en ligne.
- * Le Finistère en 2006 : un département dans la force de l'âge / Robert Granger ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 117 (2009, sept.). - P. 10-13. - Accessible en ligne.
- * La population des pays bretons à l'horizon 2030 : l'arc Rennes-Auray se distingue / Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. Dans : *Flash d'Octant* ; n° 152 (2009, juin). - 4 p. - Système en ligne.
- * Le bilan démographique 2008 en Bretagne : des naissances en forte hausse, surtout dans le Morbihan / Valérie Duval ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 116 (2009, juin). - P. 29-32. - Accessible en ligne.
- * La Bretagne au 1^{er} janvier 2006 : un dynamisme démographique largement dû aux migrations / Frédérique Deschamps-Collet ; Insee Bretagne. - Dans : *Flash d'Octant* ; n° 146 (2009, janv.). - 8 p. - Système en ligne.
- * Population des territoires bretons au 1^{er} janvier 2006 / Jean-François Portier ; Insee Bretagne. - Dans : *Dossier Web* ; n° 12 (2009, janv.). - Système en ligne.
- * Le nombre de ménages augmente deux fois plus vite que la population / Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 115 (2009, janv.). - P. 4-10. - Accessible en ligne.
- * 370 000 ménages bretons supplémentaires en 2030 / Laurence Luong, Bruno Rul ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 112 (2008, avr.). - P. 5-10. - Accessible en ligne.
- * L'évolution de la population des 21 pays bretons de 1999 à 2005 / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 111 (2008, janv.). - P. 17-21. - Accessible en ligne.
- * Une progression de la population toujours soutenue par les migrations / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 111 (2008, janv.). - P. 5-7. - Accessible en ligne.
- * La population de l'aire urbaine de Quimper au 1^{er} janvier 2005 / Maryse Larpent ; ADEUPa. - Dans : *Flash d'Octant* ; n° 136 (2008, janv.). - 2 p. - Système en ligne.
- * La population de la communauté d'agglomération du pays de Morlaix au 1^{er} janvier 2005 / Maryse Larpent ; ADEUPa. Dans : *Flash d'Octant* ; n° 137 (2008, janv.). - 2 p. - Système en ligne.
- * La population de l'aire urbaine de Brest et de la communauté urbaine de Brest au 1^{er} janvier 2005 / Maryse Larpent ; ADEUPa. - Dans : *Flash d'Octant* ; n° 135 (2008, janv.). - 2 p. - Système en ligne.
- * La population bretonne à l'horizon 2030 / David Lévy, Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 108 (2007, mars). - P. 5 -11. - Accessible en ligne.
- * Recensement de la population de 2006 : les migrations entre départements : le Sud et L'Ouest toujours très attractifs / Brigitte Baccaini, David Levy. - Dans : *Insee première* ; n° 1248 (2009, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * Projections 2005-2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse / Élise Coudin. - Dans : *Insee première* ; n° 1092 (2006, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- * www.insee.fr